



Indemnité chômage en cas de démission

Par **ogcsteph**, le 11/04/2011 à 20:13

Bonjour,

je vous expose la question. Suite à une démission pour une nouvelle embauche en CDI dans une autre entreprise, si l'employeur met un terme au contrat pendant ou à l'issue de la période d'essai est-il possible d'avoir des indemnités de chômage ?

merci